

NOTE DE SYNTHÈSE L'ÉCRITURE

Références des documents traités :

- ✓ Lévi-Strauss C., 1955, *Tristes Tropiques*, Paris : Plon, pp. 343 - 344.
 - ✓ Hamon H. & Rotman P., 1984, *Tant qu'il y aura des profs*, Paris : Seuil, pp. 24 - 26.
 - ✓ Balibar R., 1985, *L'institution française*, Paris : PUF, pp. 148 - 151.
-

Sommaire

Introduction	2
I. L'écriture, expression du Pouvoir	2
1) L'écriture et le développement des sociétés hiérarchisées.....	2
2) L'émergence d'une société duale	2
II. La langue, lien social	3
1) Le Français, langue unique.....	3
2) Le problème de l'analphabétisation	3
Conclusion.....	4

Introduction

Née au IV^{ème} millénaire avant notre ère en Mésopotamie et en Egypte de manière presque simultanée, l'apparition de l'écriture bouleverse l'existence de l'Humanité. Claude Lévi-Strauss, anthropologue et ethnologue français, évoque des transformations d'ordre intellectuel : l'Homme rentre dans l'Histoire, laisse des traces écrites et utilise ce nouveau moyen de communication pour raconter son histoire. Claude Lévi-Strauss admet ainsi que l'écriture fonctionne comme une extension de la mémoire. Cependant, l'apparition de l'écriture engendre des conséquences beaucoup plus complexes et accompagne voire influence d'autres phénomènes. L'évolution de l'écriture au cours de l'Histoire montre, comme l'indiquent Claude Lévi-Strauss en 1955 et Renée Balibar en 1985, que l'écriture est le moyen utilisé par le Pouvoir, pour instaurer un nouveau pouvoir, au service d'une nouvelle organisation de la société en deux groupes. Néanmoins, la démocratisation de l'institution scolaire permet, pour Renée Balibar, linguiste, l'enseignement en masse de la langue française et la réduction des inégalités fondée sur la langue. La langue française apparaît ainsi comme un lien social, ciment de la société, lien toutefois fragilisé ces dernières décennies par l'analphabétisation (Hervé Hamon & Patrick Rotman, 1984). Le présent document étudiera d'abord l'écriture comme l'expression du Pouvoir (I) avant de l'envisager comme un lien social (II).

I. L'écriture, expression du Pouvoir

1) L'écriture et le développement des sociétés hiérarchisées

Selon Claude Lévi-Strauss, les fonctions de l'écriture ont évolué. Plus qu'une extension de la mémoire, l'écriture est devenue un véritable besoin avec le développement d'un système de sociétés hiérarchisées, l'existence d'un pouvoir centralisé, l'émergence des religions. En 1955, Claude Lévi-Strauss insiste sur la relation étroite existante entre le développement de l'écriture et l'apparition et la formation des cités et des empires. Ces systèmes politiques sont hiérarchisés en classes et en castes. Avant sa démocratisation, l'écriture est le privilège d'une élite. En Egypte antique, le scribe était le fonctionnaire lettré, éduqué dans l'art de l'écriture. Pour faire le parallèle avec idée, en 1985, Renée Balibar rappelle que la France d'avant 1789 reposait sur une société d'ordres, caractérisée par les privilèges accordés au clergé et à la noblesse. L'écriture était un privilège, vecteur de pouvoir et d'oppression sur le Tiers-Etat, composé d'analphabètes qui signaient d'un signe de la croix en France. Claude Lévi-Strauss considère même l'écriture comme un facteur d'asservissement, destiné à exploiter le peuple dont la mentalité est empoisonnée et corrompue.

2) L'émergence d'une société duale

Renée Balibar indique l'apparition d'une société à deux vitesses fondée sur le droit de naissance et de communion. Claude Lévy-Strauss et Renée Babibar s'accordent à dire que les classes éduquées bénéficient d'avantages. Dans l'Egypte des Pharaons, le scribe ne payait pas d'impôts et échappait aux obligations militaires. Dans la France de l'Ancien Régime, la noblesse et le clergé ne payaient pas d'impôts alors que le Tiers-Etat devait s'acquitter de cette dette. L'écriture constituait donc bien selon Claude Lévi-Strauss un instrument du Pouvoir, dont le but était de traduire et de transmettre les mauvaises pensées au peuple. L'écriture apparaissait comme une arme au service du Pouvoir.

Mais la Révolution française de 1789 constitue un tournant historique. Si l'écriture sert la diffusion de mauvaises pensées, les philosophes des Lumières utilisent l'écriture pour véhiculer de nouvelles idées, adressées au peuple et favorisant le sursaut populaire. Ainsi, selon Renée Balibar, la Révolution de 1789 constitue non seulement un rejet de l'ordre ancien mais annonce aussi la création d'institutions rationnelles pour l'avenir. L'institution scolaire va favoriser la démocratisation de la langue française dans toutes les couches sociales.

II. La langue, lien social

1) Le Français, langue unique

Selon Renée Balibar, la massification progressive de l'école a permis à toutes les classes sociales d'accéder à l'enseignement. Le français devient alors langue officielle et s'impose comme la langue de communication et d'échange sur tout le territoire. Ce qui était sous la monarchie le privilège d'une catégorie de lettrés donne lieu à une nouvelle écriture, une nouvelle universalité verticale qui relie l'ensemble des couches sociales.

Si la langue française réduit les inégalités entre catégories sociales grâce notamment au développement des moyens de communication de masse qui favorisent le déploiement du Français, il n'en reste pas moins qu'il apparaît une nouvelle disposition du pouvoir, non plus fondée sur le droit de naissance et de la communion, mais sur le monopole d'une classe plus instruite d'après Renée Balibar.

Les inégalités verticales se sont certes réduites mais une différenciation horizontale continue d'unir les classes instruites. Ce phénomène est accentué par une mobilité sociale et favorise la théorie du déterminisme social selon laquelle la place de l'individu dans la société est prédéterminée et dépend du niveau d'éducation, de revenu et de richesse de la famille dont il est issu. En effet, il est à prendre en compte la persistance, en France, d'une reproduction sociale, soutenue par des conditions financières et culturelles notamment, consistant à maintenir une position sociale d'une génération à l'autre par la transmission d'un patrimoine, matériel ou immatériel. Ce phénomène traduit le fait qu'un fils d'ouvrier a plus de chance de devenir ouvrier que de quitter sa classe sociale et de même un fils de cadre aura plutôt tendance à devenir cadre à son tour que de changer de classe sociale.

2) Le problème de l'analphabétisation

Malgré la réduction de ces inégalités de langue, il faut admettre un constat. En 1984, Hervé Hamon et Patrick Rotman s'interrogent sur le niveau des élèves. Leurs recherches montrent qu'une proportion importante d'enfants entrant au collège ne sait pas lire. Plus précisément les enfants déchiffrent mais ne comprennent pas le texte lu. Les deux auteurs invoquent plusieurs raisons, dont l'immigration, mais parviennent à la conclusion que le phénomène est massif et que son intensité varie selon les lieux. Hervé Hamon et Patrick Rotman soulève alors la question de l'enseignement du français. En effet, Renée Balibar indique que l'enseignant ne peut se contenter uniquement de ses propres éléments et des règles de construction de la langue. Du fait de la mondialisation, le professeur d'école est soumis à un brassage et à une évolution des cultures et par conséquent de la langue au contact d'autres langues. Le français est alors influencé par d'autres langues comme l'anglais, l'espagnol ou l'allemand et ces luttes d'influence modifient la langue et ses conditions de transmission. Un nouvel environnement d'apprentissage apparaît ainsi, l'enseignant étant obligé de s'y soumettre et d'adapter ses méthodes d'enseignement.

Conclusion

Depuis son invention, l'écriture a revêtu des fonctions variées. Moyen de transmission de l'Histoire, support de la comptabilité, nouvel outil de communication, son rôle fondamental est, pour Claude Lévy-Strauss relayé par Renée Balibar, celui de servir les intérêts d'un pouvoir oppressant, administratif ou religieux. La Révolution française a bouleversé les acquis de l'ancien ordre en impulsant la création de nouvelles institutions dont l'école, laquelle s'est démocratisée petit à petit pour permettre l'enseignement de la langue française, longtemps privilège d'une élite, à l'ensemble des couches sociales. Le français devient alors unique langue de la nation. Les inégalités verticales se sont réduites alors que les inégalités horizontales se sont accrues, laissant place à une nouvelle disposition du pouvoir fondée sur le monopole d'une classe instruite. Ce lien social instauré par la langue tend alors à se fragiliser d'autant plus que l'analphabétisation reste une préoccupation majeure et requiert une remise en cause de l'enseignement de la langue.

[Retourner au sommaire](#)